



DURBUY

Année
2023-2024

Durbuy

www.durbuy.be

JOURNAL de l'Enseignement

«Les graines semées dans l'enfance
développent de profondes racines.»

Stephen King



Barvaux

Bomal

Borlon

Heyd

Izier

Tohogne

Petithan

Toutes les infos sur les **Écoles**
de la **Commune de Durbuy**



**Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur**

Tapissage, pose de revêtements de sol,
parquets massifs et flottants, tapis-plain,
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89

Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
www.deco-nv.be



086 / 66 71 71 ▶ 0471 / 71 71 71

Consultations sur RDV
Lundi au vendredi 8h-19h
Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy, 66 ▶ 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be ▶ Email : info@vetoplus.be

Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

- du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
- samedi de 8h à 12h

Gedimat COMOBE

Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. **086 21 35 71** - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be



**INSTITUT DU SACRE-COEUR
BARVAUX-SUR-OURTHE**

Une école à dimension humaine,
à découvrir sur
www.iscbarvaux.be

En Charotte, 28 - 6940 DURBUY (Barvaux-sur-Ourthe)
Tél. : **086 21 11 01**
infos@iscbarvaux.be - direction@iscbarvaux.be



Notre offre d'enseignement

1^{er} degré (En Charotte)

Choix multiples parmi :

Latin
Activités scientifiques
Socio-économie
Bois - Dessin technique - Electricité
Art culinaire
Sports
Activités artistiques
Atelier de conversation en langues
Pour tous :
Activités liées à la construction d'un projet scolaire
Remédiations diverses

2^e et 3^e degrés (rue du Marais)

Néerlandais et/ou Anglais
Latin
Mathématique (2h/4h/6h au 3^e degré)
Sciences (3h/5h au 2^e degré, 3h/6h au 3^e degré)
Sciences économiques
Sciences sociales
Préparation aux études supérieures en anglais (A.C.)
Education physique : sports (A.C.)
Informatique de gestion (A.C.)
Espagnol (3^e degré)

 **MABEGRA s.a**
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be

www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays • Matériaux gros œuvre



**Rue de la Jonction, 20
6990 Hotton**

**Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87**

Editeur responsable: Ph. Bontemps, Bourgmestre,
13 Grand-Houmart, 6941 Tohogne.

Régie Publicitaire : Fractale srl

Rue du Commandant Charlier 42-44 - 4100 Bonnelles

Jean Pierre : 0496 034 663 - 04 362 15 03

Graphisme : www.ultrapetita.com

Édito



Chers Parents, chers Elèves,
Chères Directions, chers Enseignants,
Mesdames, Messieurs,

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour sensibiliser les parents au rôle qu'ils peuvent jouer en s'impliquant dans le conseil de participation de l'école de leur enfant.

La famille et l'école occupent une place déterminante dans l'éducation de l'enfant. D'où l'importance d'une confiance mutuelle, d'un respect partagé et d'une volonté de chacun de développer des partenariats constructifs au bénéfice de chaque enfant.

Cette année scolaire, nous relancerons un appel aux parents pour qu'ils puissent être représentés au conseil de participation.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Ces moments d'échanges conviviaux se déroulent dans la bonne humeur. Il suffit d'interroger les parents qui participent actuellement aux réunions... Parents que je remercie au passage pour leur participation depuis au moins deux ans et que j'encourage bien évidemment à prolonger leur mandat.

Dans le but d'améliorer la qualité et l'équité de l'enseignement dispensé dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, chaque établissement scolaire a élaboré son plan de pilotage.

Depuis trois ans, celui-ci représente donc la feuille de route de l'équipe pédagogique et éducative et le restera encore pour les trois prochaines années.

En juin 2023, chaque contrat d'objectifs a fait l'objet d'une évaluation par les services du Gouvernement. Les délégués aux contrats d'objectifs de notre PO ont félicité nos équipes pour leur investissement remarquable au bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

Il est évident que le déploiement d'un tel processus a nécessité une implication de l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative via un travail collaboratif conséquent. Bravo à tous !

Pour conclure, avant de vous laisser le soin de découvrir notre journal de l'enseignement, je voudrais vous remercier, Directions, Enseignants, Personnel administratif, Accueilantes, Techniciennes de surfaces, Ouvriers, ... et vous, Parents, pour votre implication et l'énergie que vous déployez au quotidien dans le but de toujours améliorer la qualité de l'enseignement dispensé au sein des Ecoles de la Commune de Durbuy.

Merci pour votre confiance et bonne rentrée scolaire à tous !

Laurence Jamagne,
Echevine de l'Enseignement.



ACADEMIE OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
Cours certificatifs de musique, danse et arts parlés.
De 5 à 99 ans.

Siège administratif :
Rue Marsale, 10 – 4920 Remouchamps
Tél. 04/384.60.11
info@academie-ova.be
www.academie-ova.be
Accès Facebook



Sur la commune de Durbuy, nous proposons des cours de :

THEATRE : samedi entre 10h10 et 12h40 (école communale de Barvaux)

DANSE : ateliers chorégraphiques, danse classique

MUSIQUE : chant, chant variété, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, trombone, tuba, violon, alto, ensemble instrumental, formation musicale

Nouveau : éveil musical (à partir de 5 ans) - lundi 15h45
(école communale de Barvaux)

Inscriptions :

Frais d'inscription :

100 euros (5-7 ans)
120 euros (8-11 ans)
174 euros (12-17 ans)
280 euros (18 ans et +)
pour l'année scolaire.

Possibilité de réduction en fonction de la situation.

Accès à tous les cours
pour le prix d'un seul.

Renseignements et inscriptions :

04/3846011

www.academie-ova.be
info@academie-ova.be

Rentrée scolaire :
28/08/23



Centre scolaire spécialisé de Clairval



Ecole maternelle et primaire
de type I, II et III

Directrice : Laurence Kersten
Ecole Secondaire Spécialisée
de type I, II et III

Directrice : Laurence Kersten
Terre aux Ris, 1 - 6940 Barvaux
Tél. 086 21 12 20



Centre d'Education et de Formation en alternance (CEFA)

Enseignement secondaire en :
Maçonnerie (CPU) - Auxiliaire de magasin - Vente - Agent polyvalent de maintenance du bâtiment - Commis de cuisine - Restaurateur/trice (CPU)

7^e gestion

Certificats articles 45 et 49 équivalents
à l'enseignement de plein exercice.

Coordinatrice : Anne-Françoise Pagani
Rue du Nofiot, 1 - 6941 Bomal

Tél. 086 21 91 24
bomal@cefanel.be
www.cefanel.be

EAFC Famenne-Ardenne



Cours du soir pour adultes
Diplômes officiels

Directrice : Nathalie TOBY
Renseignements et inscriptions :
tél. 084 32 16 46

info@eps-marche.be
Avenue de la Toison d'Or, 71
6900 Marche-en-Famenne
Implantation de Bomal :
Rue du Nofiot, 1 - 6941 Bomal
info@eps-marche.be
www.eafc-marche.be

PROJET éducatif

CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Dans un monde en perpétuelle mutation, le rôle de l'école ne se limite pas à transmettre des savoirs, mais aussi à développer des comportements qui permettront aux adultes de demain d'agir sur la société pour la rendre **plus humaine, plus solidaire, plus démocratique**.

L'école est, par excellence, le point de rencontres, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants. Bref, un lieu où l'enfant apprend à **accepter les règles et les attitudes de vie en société**.

Respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, nos écoles refusent toute forme d'endocritinisme et souscrivent à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Prônant **la tolérance et le respect d'autrui** dans un monde pluriel, elles veillent à préparer les jeunes à assumer leur rôle de citoyens, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, dans une société démocratique et pluraliste, au service de l'Homme.

RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

Respectueuses des Droits de l'Enfant, nos écoles prennent en charge **le développement de sa personne dans sa globalité** et mettent à profit toutes les opportunités qui débouchent sur un **mieux-être** affectif, physique et intellectuel.

La gestion dynamique de nos écoles génère un climat propice au développement du potentiel de chaque enfant et à son **épanouissement personnel**. Elles privilégient la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'auto-

nomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, le développement corporel, la curiosité, l'esprit critique, l'aptitude au changement...

Elles stimulent le développement socio-affectif des enfants, en favorisant leur participation active à la vie scolaire visant à les former au travail en équipe, au respect de l'autre, à la prise de responsabilités, à la réalisation de projets communs.

Elles instaurent une relation d'écoute et de dialogue entre les élèves et l'équipe éducative ; elles encouragent et entretiennent le **désir d'apprendre et de s'autoéduquer**.

L'erreur ne sera plus synonyme de sanction, mais, au contraire, source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.

MAÎTRISE DES COMPÉTENCES DE BASE

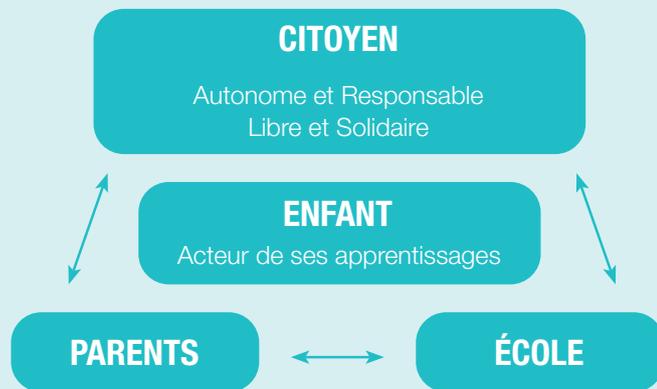
Nos écoles s'engagent à amener tous les élèves à **s'approprier des savoirs et à les doter de compétences de base solides**, ce qui les rendra aptes à poursuivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Respectueuses de la personnalité de **chaque enfant**, nos écoles veillent à assurer à tous les élèves qui leur sont confiés, **des chances égales** d'intégration, d'insertion et d'émancipation intellectuelle, psychologique, sociale et professionnelle dans la société de demain.

PROJET pédagogique

Le projet pédagogique prend racine dans les valeurs décrites dans le projet éducatif et a une visée principale : « Nous voulons que nos enfants s'enrichissent de la diversité des autres et deviennent des citoyens autonomes et solidaires, libres et responsables ».



La construction de l'enfant dans sa globalité résulte d'une relation triangulaire (Enfant - Parents - Ecole).

LES STRUCTURES

Apprendre nécessite du temps : construire des compétences est un processus d'évolution lent et complexe. C'est pourquoi, un cursus pédagogique de 2,5 ans à 12 ans est mis en place. Il est structuré en 4 cycles : de 2,5 ans à 5 ans, de 5 ans à 8 ans, de 8 ans à 10 ans et de 10 ans à 12 ans, de manière à aider votre enfant à parcourir sa scolarité **sans rupture**.

Cette manière d'organiser l'enseignement fondamental permet **le respect du rythme** d'apprentissage et du développement de l'enfant.

En outre, la transition entre le dernier cycle de l'enseignement fondamental et le début de l'enseignement secondaire sera favorisée par la solidité de la formation dispensée, par son adéquation aux exigences initiales de l'école secondaire et par une collaboration entre enseignants du primaire et du secondaire.

LES STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE ET LES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Nos écoles préfèrent l'objectif de la « **tête bien faite** » à celui de la « **tête bien pleine** ». Notre action pédagogique cherche à permettre à chaque enfant d'entrer **à sa manière et à son rythme** dans les apprentissages, en lui proposant de nombreuses situations ouvertes, partant de son vécu et répondant à ses besoins, de manière à éveiller sa curiosité, à mobiliser ses savoirs et savoir-faire pour résoudre des défis et ainsi lui permettre de progresser sur le chemin de la vie.

L'enseignant varie l'emploi de méthodes et d'outils de façon à aider chaque enfant à progresser, à surmonter les obstacles rencontrés et à aller **au maximum de ses possibilités**.

LES MOYENS ET LES OUTILS

La constitution d'une véritable unité pédagogique de 2,5 ans à 12 ans impose une cohérence dans le choix des outils pédagogiques.

L'ensemble de l'équipe pédagogique est **responsable** de la construction des savoirs et des savoir-faire de l'enfant.

Le programme comptera des cours d'éducation à la citoyenneté responsable et retiendra le néerlandais comme seconde langue. Le projet d'établissement sera construit et mis en œuvre par toute l'équipe pédagogique afin d'assurer une plus grande **cohésion** entre les différents intervenants d'une même implantation ou école.

La véritable éducation consiste à tirer le meilleur de l'enfant.

LE MOT du Bourgmestre



Depuis la fusion des Communes en 1976, la Ville de Durbuy investit dans ses infrastructures scolaires communales. L'article que vous pouvez lire chaque année dans le journal de l'enseignement en témoigne.

Cette année, nous tenons particulièrement à mettre en exergue le travail considérable et professionnel qui est accompli au quotidien par le service communal des bâtiments. Depuis les inondations du 14 juillet 2021, ce dernier est presque quotidiennement à l'œuvre dans une des sept implantations scolaires et plus particulièrement, sur les implantations de Bomal et de Barvaux, lesquelles ont particulièrement été impactées par cette catastrophe naturelle. Le recours à la main-d'œuvre communale nous permet d'être réactif. A ce jour, ce même personnel a entièrement rénové deux espaces à Bomal afin d'accueillir les classes durant le chantier de la rénovation.

L'année 2023 aura été marquée par l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne maison de l'instituteur d'Izier afin d'y accueillir les enfants des classes maternelles.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné, en octobre 2023, aux élèves d'Izier ainsi qu'à leurs familles pour l'inauguration de leurs nouveaux locaux.

L'année 2024 sera quant à elle consacrée, sauf contretemps, à la réalisation d'importants travaux sur le site de l'école de Bomal. Les classes de l'aile qui accueillent les enfants de primaire seront rénovées. L'espace « Mezzanine » sera réorganisé et la toiture isolée. Le montant des travaux est estimé à 533 000 € lesquels sont subsidiés à 70% dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux (PPT). Le dossier d'attribution

est à l'analyse la Communauté Française Wallonie-Bruxelles (CFWB). Dans le cadre d'un appel à projet UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments), le dossier de demande de financement de remplacement des châssis et de l'isolation de la salle polyvalente a été retenu. Le souhait du pouvoir organisateur (PO) est de mettre en œuvre ces deux dossiers en y intégrant également le remplacement des sols des classes primaires qui ont souffert lors des inondations de juillet 2021.

Des travaux sont également prévus les prochaines années sur le site de Tohogne pour un montant de 300 000 € ; travaux relatifs au remplacement de l'isolation de la couverture des toits du bâtiment le plus ancien. Nous sommes dans l'attente d'une promesse de subsides. Au cours des prochains mois, une plaine de jeux d'un montant de 35 000 € sera installée.

Le chantier le plus attendu à court terme est sans aucun doute celui de l'extension de l'école de Petithan afin de faire face à l'augmentation de la population scolaire. Le souhait est d'y adjoindre une salle de sport, des classes primaires et un préau pour les classes maternelles. Nous attendons avec impatience une promesse de subsides.

Plus que jamais, le pouvoir organisateur continue ses investissements dans les infrastructures scolaires afin qu'elles soient un cadre de travail agréable et optimal tant pour les directions d'école, les enseignants, les enfants et les parents qui nous confient leurs têtes blondes.

Laurence JAMAGNE,
Echevine de l'Enseignement.

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre,
en charge des bâtiments scolaires.

Ecole communale de Barvaux

Rue Basse Commène, 24 – 6940 Barvaux s/O
Tél. 086 21 28 05 – GSM 0475 52 53 74
barvaux.communale@belgacom.net
www.ecoledebarvaux.com



Directeur ff : **Grim Jacobs**

Autre personne de contact : **Cécile Trine**

Enseignantes maternelles

BELLIÈRE C.
DEMOULIN C.
GOEBELS S.
PETIT N.
PETIT S.

Enseignants primaires

BIHAIN M.
BRUNE M.
CHABROL E.
CRAHAY S.
JAA J.
LAIXHAY I.
PIRON H.
TRINE C.
VIATOUR F.
WYÈME A.

Puéricultrice

ROUSSELLE C.

Accueil extra-scolaire et surveillance de midi

ADDONISIO M., BAUDELLOT S.,
DECROIX C., GODART E.,
MARCHAL G. et MOERS C.

Horaire

de 8h45 à 12h30 et
de 13h45 à 15h40 et
les mercredis jusque 11h45.

Activités prévues :

Octobre : marche automnale.
Juin : barbecue familial.

Activités extra-scolaires :

classes de dépaysement et
excursions en fonction des
projets de classes de la 1^{ère} à la
6^{ème} année.

Location de l'école :

086/21 28 05





Cour régulée



Ecole citoyenne




Ecole
Communale
Fondamentale
BARVAUX



Ecole du dehors



Ecole numérique



Ecole communale de Bomal s/O

Rue des Ardennes, 25 – 6941 Bomal s/O
Tél. 086 21 17 44 – GSM 0474 84 26 12
Fax 086 21 17 44
bomal.communale@skynet.be
www.ecolebomal.be



Directrice : **Béatrice Robert**

Autre personne de contact : **Anne Biémar**

Choix entre deux parcours :
Parcours francophone / Parcours immersion néerlandais

Enseignantes maternelles

BECHET S.
BELLIÈRE C.
JADOT M.
LEJEUNE S.
SARLET R.
DELVOYE M. (immersion)

Enseignants primaires

BIEMAR A.
CHABROL E.
LECART D.
QUOTIN S.
VERSTAPPEN M.
DE BACKER D. (immersion)
VAN BRAEKEL L. (immersion)

Puéricultrice

PEUGNIEU J.

Accueil extra-scolaire et surveillance de midi

COLLIENNE A., LAMBERT I.,
LAMBERT L., LUDWIG N.
et SCHROOTEN L.

Horaire

de 8h40 à 12h30 et
de 13h45 à 15h45 et
les mercredis de 8h40 à 11h45.

Activités prévues :

les enfants de l'école vous
invitent aux différentes festivités
de l'école (balade nocturne,
souper...).

Activités extra-scolaires :

classes de dépaysement en
fonction des projets de classes
(classes vertes, de ferme, de
mer...).

Personne de contact pour la

location de l'école :
Béatrice ROBERT - 086 21 17 44



Le jeu d'échecs

De la 3^{ème} maternelle
à la 6^{ème} primaire



Développer
les stratégies par le jeu



Ecole du dehors



Tous dehors pour apprendre



Plaisir d'écrire

Ateliers multiâges



Ecrire et créer,
c'est communiquer



Aménagement de la cour... un magnifique projet collaboratif



IMMERSION en néerlandais

La Ville de Durbuy organise un enseignement immersif en néerlandais dès la 3^{ème} maternelle. Ce projet d'immersion cohabite en harmonie avec un enseignement francophone au sein de l'École Fondamentale Communale de Bomal.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, un nouveau décret cadrant l'immersion est entré en vigueur. Il définit les conditions à respecter et comme notre enseignement immersif est en adéquation avec toutes ces conditions, nous sommes reconnus en tant qu'école d'immersion. L'immersion organisée est dite « partielle ». Les enfants sont baignés dans un enseignement en néerlandais, donné par un enseignant dit « locuteur natif », utilisant sa langue maternelle. Il est important de rappeler que les enfants ne peuvent débiter l'enseignement immersif qu'en **3^{ème} maternelle**.

En résumé, cela donne :

	Périodes en néerlandais	Périodes en français
3 ^{ème} maternelle	21	Français 5 Psychomotricité 2
Degré inférieur (1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires)	18	Français 6 Educ. Physique 2 Cours religion/morale/dispense 1 Cours de philosophie et de citoyenneté 1
Degré moyen (3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaires)	18	Même répartition
Degré supérieur (5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaires)	12	Même répartition + Mathématique 6

Vidéo de présentation



Le programme suivi au sein des classes d'immersion est bien évidemment celui édicté par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les résultats obtenus sont très encourageants ... tant au niveau de l'apprentissage du néerlandais (même si l'élève n'est pas bilingue en fin de 6^{ème} primaire) que de la maîtrise des compétences attendues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces dernières font l'objet d'une vérification extérieure (Epreuve externe commune certificative) en fin de 6^{ème} primaire.

Si l'immersion ne veut être ni sélective ni élitiste, vous ne pouvez pas ignorer que c'est tout de même un sérieux effort intellectuel qui est demandé à l'élève.

Si ce projet vous intéresse et que vous désirez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Gert Martens, Responsable du Centre de langues

Tél. 0485 50 94 83 - gert.martens@durbuy.be

Béatrice Robert, Directrice de l'École Fondamentale Communale

de Bomal - Tél. 086 21 17 44 - bomal.communale@skynet.be

CENTRE de langues

L'apprentissage des LANGUES en mutation depuis quelques années...

L'éveil aux langues

Comme en maternelles, les élèves de première et de deuxième primaires sont éveillés aux LANGUES ÉTRANGÈRES à raison d'une période par semaine et ce, durant leur horaire scolaire.

C'est l'occasion de comparer la langue française, la langue de notre scolarité, à d'autres langues.

C'est l'occasion d'exposer nos oreilles aux accents et aux rythmes, peut-être encore inconnus, d'autres 'parlers'.

C'est l'occasion d'en apprendre plus sur la langue, la culture d'un élève de notre école qui serait d'origine étrangère.

C'est l'occasion de faire connaissance avec des comptines et des chansons comparables à celles que nous fredonnons déjà.

C'est l'occasion de nous faire tester des jeux d'ailleurs.

C'est l'occasion de nous faire goûter aux différences - mais surtout aux ressemblances - avec d'autres cultures.

Rassurez-vous, le néerlandais ne sera pas oublié. Le contexte de la Ville de Durbuy et de son économie justifient amplement d'y prêter une attention particulière, mais pas exhaustive.

Les cours de néerlandais

Dès cette rentrée scolaire, le néerlandais fera dorénavant partie de la grille horaire à raison de deux périodes de cours par semaine pour l'ensemble des élèves de troisième et de quatrième primaires.

Il n'y a aucun changement pour les élèves de cinquième et sixième, les deux périodes organisées chaque semaine sont bien évidemment maintenues.

L'anglais après l'école

L'anglais est organisé dans le cadre de cours extrascolaires,

payants. Ils sont adaptés au niveau des élèves, et se donnent dans plusieurs établissements de la Commune.

L'horaire proposé est le suivant :

- Le lundi à Heyd, à Bomal (deux niveaux en 2022-23) et à Borlon de 16h à 17h ;

- Le mardi à Petithan de 16h à 17h (deux niveaux en 2022-23) ;

- Le mercredi à Barvaux de 12h à 13h (pour les plus jeunes), et de 12h à 14h (pour les grands) ;

Attention : si vous souhaitez que votre enfant participe aux activités extrascolaires du mercredi après-midi, veuillez l'inscrire séparément !

- Le jeudi à Tohogne de 16h à 17h (deux niveaux en 2022-23).

En fonction du nombre d'inscriptions, de l'âge et du niveau des élèves, cet horaire peut être adapté. Un nombre suffisant de participants peut donner lieu à l'ouverture d'un nouveau cours dans un autre établissement.

Une invitation pour l'inscription parviendra aux parents (via Teams) en début d'année scolaire.

Le prix des cours pour l'année est de 90 €, excepté pour les cours du mercredi de 2 heures 120 €. La somme, dûment réglée, sera déductible fiscalement.

N'hésitez pas à prendre contact avec :

Gert MARTENS, Responsable du Centre de Langues, Ville de Durbuy : gert.martens@durbuy.be – 0485 50 94 83

Le Centre de Langues de la Ville de Durbuy organise aussi des COURS DE NÉERLANDAIS, DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS POUR ADULTES !

Ecole communale de Borlon

Tige du Bois de Gras, 16b – 6941 Borlon
Tél. 086 34 47 22 – GSM 0476 46 14 20
ec002559@adm.cfwb.be
www.ecoleborlon.be



Directrice : **Myriam Lapaille**

Autre personne de contact : **Magali Belik**

Enseignante maternelle
BELIK M.

Assistante maternelle
4/5 temps
LOUYS C.

Enseignants primaires
CLAVIER M.
COLAS I.
COLLARD P.
TASSIGNY H.

Accueil extra-scolaire
et surveillance de midi
NICOLAS C.

Horaire
de 8h40 à 12h20 et
de 13h35 à 15h35 et
les mercredis de 8h40 à 11h35.

Association scolaire
ASBL « Ecole de Borlon »
Président : T. ROY
Secrétaire : J. DULIEU
Trésorier : poste à pourvoir

Activités prévues :

28 août : accueil « gourmand » des élèves et des parents.
Mai : portes ouvertes..

Activités extra-scolaires :

classes de dépaysement proposées de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire une année sur deux.
Sorties organisées suivant les projets de chaque classe.



Apprendre autrement



Projets multiâges et inclusion



Harmonie avec la nature



Bien-être et estime de soi



Croire en l'enfant, c'est bien;
aider l'enfant à croire en lui, C'EST MIEUX !



Ecole communale de Tohogne

Rue de la Laiterie, 32 – 6941 Tohogne
Tél. 086 21 23 28 – GSM 0476 46 14 20
ecoletohogne@skynet.be
www.ecoletohogne.com



Directrice : **Myriam Lapaille**

Autre personne de contact : **Anne-Catherine Job**

Enseignantes maternelles

PETIT S.
RAES C.

Enseignantes primaires

BAUGNIET V.
BIHAIN S.
JOB A-C.
TASSIGNY H.
VAN VOLSOM N.
WYÈME A.

Accueil extra-scolaire et surveillance de midi

BOULARD C., CNEUDE C.,
OLIVIER A., SCHROOTEN F.,
VIATOUR M. et WILMART M.

Horaire

8h50 à 15h40 et
les mercredis de 8h50 à 11h45.

Association scolaire

ASBL « Ecole de Tohogne »
Président : P. BIHIN
Vice-présidente : L. PENNETREAU
Secrétaire : V. BAUGNIET
Trésorière : S. ANCION

Activités prévues :

28 août : accueil «sucré» des élèves et
des parents dès 8h40.

Dates à fixer :

- marche parrainée ;
- apéro «school» ;
- soirée cabaret ;
- bal du carnaval..

Activités extra-scolaires :

sorties organisées suivant les projets de
chaque classe.

Personne de contact pour la location
de l'école :

J. MAQUOI – 0478 34 58 45





**Territoire
Mémoire**



**Repas
partagés**



Cabaret



**DÉCOUVERTE
& PARTAGE**

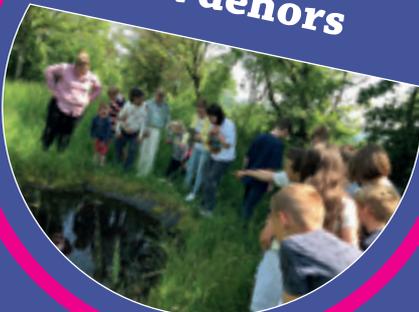
**Sorties
culturelles**



Kdolls



**Ecole
du dehors**



**Numérique
au service
des apprentissages**



Ecole communale de Heyd

Fosses di Martchet, 15 – 6941 Heyd
Tél. 086 49 94 24 – GSM 0475 47 93 61
Fax 086 49 94 24
heydizier@gmail.com
www.ecoledeheyd.com



Directrice : **Jacqueline Bonjean**

Autre personne de contact : **Sophie Gobert**

Enseignantes maternelles

DEFAUX E.
LEMAIRE A.

Assistante maternelle à 4/5 temps :

DUBOIS C.

Enseignantes primaires

COULÉE C.
DEPOTTER A.
GOBERT S.
MONFORT S.
SIMON M.

Accueil extra-scolaire et surveillance de midi

CNEUDE C., DONNEAU J.,
HAFS A. ET MARCHAL M-L.

Horaire

de 8h45 à 12h30 et
de 13h45 à 15h40 et
les mercredis de 8h45 à 11h40.

Association scolaire

Présidente : M. FRANKINET
Vice-présidente : J. BONJEAN
Secrétaire : E. EVRARD
Trésorière : H. LONEUX

Activités prévues :

activités ponctuelles durant l'année
(vente de lasagnes...).

Blind test.

Fancy-fair.

Portes ouvertes fin d'année.

Fête de passage M3 et P6.

Activités extra-scolaires :

différentes sorties sont organisées
suite aux projets de classes
développés durant l'année.

Personne de contact pour la

location de l'école :

J. BONJEAN - 086 49 94 24



L'école : ce qui s'y vit, ce qui s'y vise

Des bienfaits
pour la tête
et le corps

Je me débrouille
en toute
circonstance



Aptitudes personnelles
et relationnelles

Je me sens bien



**Curieux
de
tout !**



Apprentissages
cognitifs

J'apprends
avec plaisir



Lien et soin
de l'environnement

J'exploite et entretiens mon cadre de vie

CALENDRIER scolaire 2023-2024

	Août 2023	Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023
1	Vacances d'été				
2				Vacances d'automne	
3					
4					
5					
6					
7	Vacances d'été				
8					
9					
10					
11				Armistice	
12					
13	Vacances d'été				
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20	Vacances d'été				
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27		C. Française			
28					
29					
30					
31					

Janv. 2024	février. 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	
Vacances d'hiver			Pâques	Vacances de printemps			1
							2
							3
							4
							5
		Vacances de détente					6
							7
							8
							9
							10
							11
							12
	Mardi gras						13
							14
							15
							16
							17
							18
							19
							20
				Pentecôte			21
							22
							23
							24
							25
							26
							27
	Vacances de détente						28
							29
							30
							31

Ecole communale d'Izier

Rue de l'Argoté, 2 – 6941 Izier
Tél. 086 40 06 61 – GSM 0475 47 93 61
Fax 086 40 06 61
heydizier@gmail.com
www.ecoleizier.be



Directrice : **Jacqueline Bonjean**

Autre personne de contact : **Annick Duboisdenghien**

Enseignantes maternelles

FONCK J.
LUDWIG R.
TRINE A.

Puéricultrice

COLLIGNON C.

Enseignants primaires

DEPOTTER A.
DUBOISDENGHIEN A.
LOUIS C.
MARTIAL M.

Accueil extra-scolaire et surveillance de midi

DUSSART N. et ROUSSEAU A.

Horaire

de 8h45 à 12h30 et
de 13h45 à 15h40 et
les mercredis de 8h45 à 11h40.

Association scolaire

Président : O. HIA
Vice-présidente : J. BONJEAN
Secrétaire : A. MUSELLE
Trésorière : V. BASTIN

Activités prévues :

le 28 août : accueil convivial.
Réalisation et vente de jus de
pomme.

Vente de lasagnes.

Souper annuel.

Portes ouvertes fin d'année.

Fête de passage M3 et P6.

Activités extra-scolaires :

différentes sorties seront
organisées suite aux projets
de classes développés durant
l'année.



École familiale

PÉDAGOGIE ACTIVE ET DIFFÉRENCIÉE

CO-ENSEIGNEMENT

CLASSE FLEXIBLE AUTONOMIE



Enseignant = Accompagnateur
L'enfant organise ses apprentissages.

AIDE PERSONNALISÉE COLLABORATION CONTINUITÉ

LECTURE TUTORAT



Donner du sens à nos lectures.
Echanges multi-âges.

JEUX ET EXPÉRIENCES APPRENDRE ENSEMBLE



Tester pour s'approprier.
Jouer pour s'entraîner
(différenciation et
dépassement).

ECOLE DU DEHORS LA RICHESSE DE NOTRE MONDE

Apprendre autrement
Enrichir ses connaissances
grâce à notre environnement.



CONSEIL DE CLASSE ET GESTION DES ÉMOTIONS



Implication dans la vie
de l'école par des
actions concrètes.
Réfléchir à un projet
et le réaliser (plan,
assemblage, peinture) :
banc de l'amitié, aménagements extérieurs ...

UN NOUVEL ESPACE

Un nouveau coin de paradis pour nos petits choux ...



Ecole communale de Petithan

Rue des Pinèdes, 2 – 6940 Petithan
Tél. 086 21 29 99 – GSM 0460 97 75 64
Fax 086 21 29 99
ecole.petithan@gmail.com
www.ecolepetithan.be



Directrice ff : **Sarah Mélot**

Autre personne de contact : **Florence Bonjean**

Enseignantes maternelles

LACROIX L.
PONDANT S.
VAN ASBROECK K.

Enseignantes primaires

BONJEAN F.
CHABROL E.
DETHISE C.
DRICOT V.
HOUARD F.
LÉONARD A.
LIZEN A.
MÉLOT S.

Assistante maternelle

BAYARAM A.

Accueil extra-scolaire et surveillance de midi

AMAYA DIDI E., CEULEMANS V.,
CNEUDE C., COLSON L., DENILS C.,
LECHARLIER M., LECOMTE N.
et QUOIBION J.

Horaire

de 8h40 à 12h30 et
de 13h45 à 15h45 et
les mercredis de 8h40 à 11h40.

Association scolaire

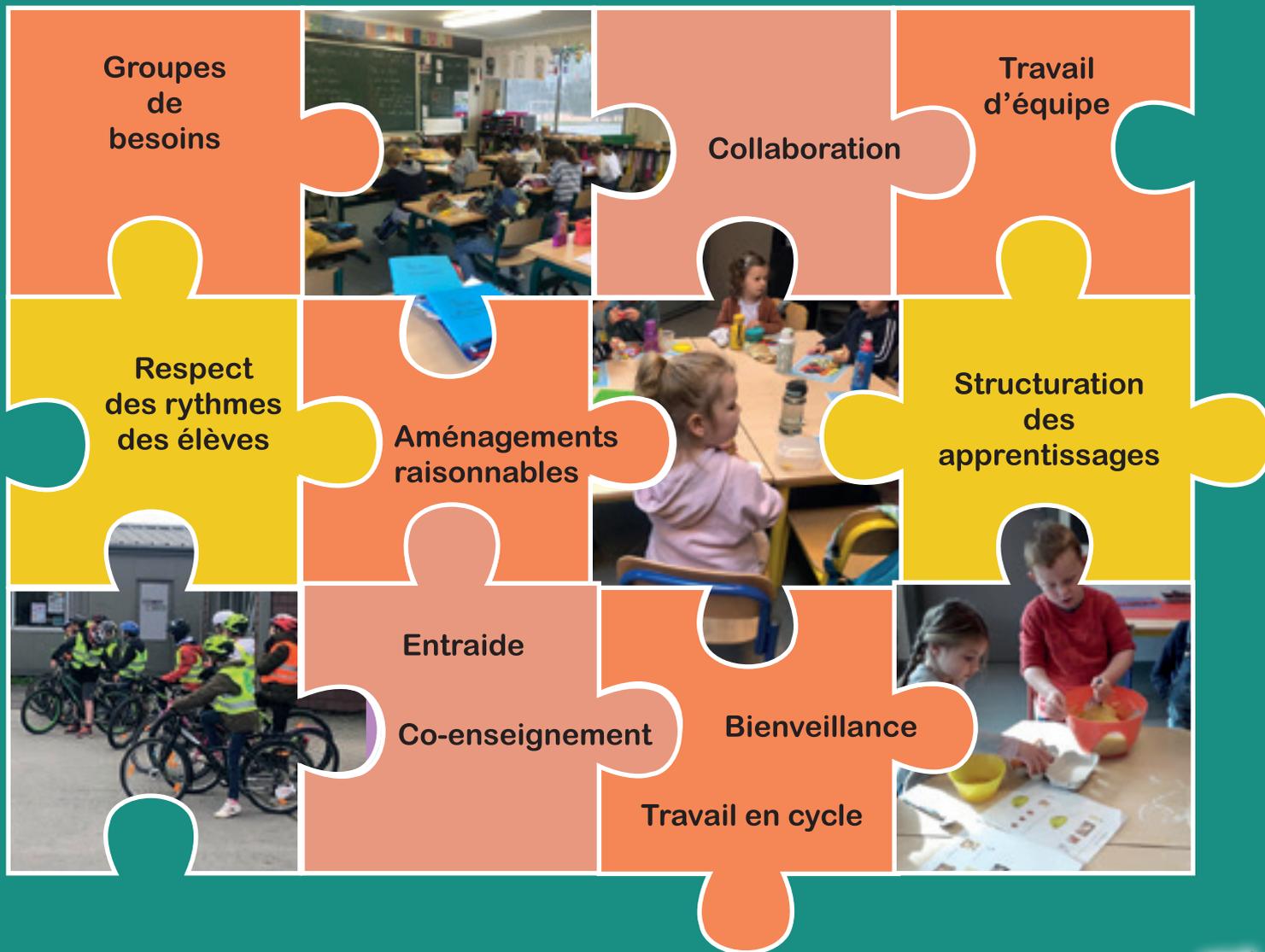
Présidente : F. DURDU
Secrétaire : E. EVRARD
Trésorier : V. VIEUXTEMPS

Activités prévues :

Blind Test.
Bourse aux jouets.
Souper de printemps.
Fancy-Portes ouvertes.

Personne de contact pour la
location de l'école :
A. LIZEN – 086 21 29 99





LA VIE dans nos écoles



Barvaux



Bomal



Borlon



Tohogne



Heyd



Izier



Petithan

« L'éducation doit être un lien avec la réalité et la vie quotidienne en préparant les enfants à devenir des acteurs engagés dans la société »

Célestin Freinet

Il n'est plus à démontrer que l'enfant a besoin de comprendre le sens des apprentissages, de savoir où il va et d'appréhender la finalité et les enjeux de ce qu'il fait. Il est nécessaire qu'il perçoive que les compétences et les opérations mentales qu'il réalise vont lui servir dans de multiples situations de vie.

En lisant ces 2 pages « La vie dans nos écoles », vous pourrez découvrir des projets qui donnent du sens aux apprentissages. Ceux-ci sont complémentaires à l'ensemble des initiatives personnelles menées par les équipes éducatives.

Vous avez dit numérique ?

Durant l'année scolaire prochaine, les enfants âgés de 8 à 13 ans participeront à un projet d'éducation à la citoyenneté numérique. Le but étant de sensibiliser les enfants aux comportements adéquats à adopter en ligne, à les aider à se protéger des dangers auxquels ils sont régulièrement confrontés sur internet (cyberharcèlement, fakes news, arnaques,...), à développer leur esprit critique, bref, à créer de bonnes habitudes et à leur transmettre les réflexes judicieux face à l'utilisation du monde numérique. Ce projet se veut être une approche triangulaire : d'abord les enseignants vont être formés pour mener des activités et des discussions autour de la citoyenneté numérique, ensuite les enfants participeront à des animations (en classe et en accueil extrascolaire), et enfin les parents seront conviés à une réunion d'information sur la parentalité numérique et recevront un guide pratique pour les accompagner dans leur rôle au quotidien.

Hommage...

Forts des 2 premières éditions au demeurant riches de sens, les enfants de 3^{ème} et 4^{ème} primaires, les représentants des associations patriotiques, les enseignants du cours de citoyenneté et le Pouvoir Organisateur de la ville de Durbuy vous invitent à les accompagner pour rendre hommage aux soldats morts pour la patrie. Cette commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, cet hommage à la liberté, se déroulera le vendredi 10 novembre.

Avant de conclure ...

Dans une société où les outils de communication n'ont jamais été aussi nombreux, la communication reste parfois difficile. Afin d'améliorer la lisibilité et la recherche d'informations dans TEAMS, un nouveau canal « Accueil extrascolaire » va être créé afin de mieux trier et ranger les informations qui vous seront communiquées. Merci à chaque utilisateur de continuer à consulter régulièrement ce canal d'information, de bien penser à liker les messages publiés, car il représente le seul moyen, pour nous, de nous assurer que vous avez « vu » la publication.

Afin de vous rendre compte de la richesse et de la diversité de notre enseignement communal, je ne peux que vous encourager à lire les pages dédiées à chaque implantation.

Laurence Jamagne,
Echevine de l'Enseignement.

Voici quelques moyens utilisés par nos écoles communales pour répondre aux projets du PO :

- Brevet «Benja secouriste» et «Mission zéro bobo».
- Nouvelles technologies : tableaux interactifs, tablettes, cyberclasse, TVI.
- Outils de communication : Office 365, Teams.
- Projet d'intégration et pôles territoriaux.
- Ateliers en cycle 5-8 ans.
- Activités musicales, artistiques avec des personnes-ressources de l'OAL.
- Activités nature en collaboration avec une personne-ressource.
- Xperi Lab : installation de nichoirs équipés d'une caméra.
- Organisation de «classes découvertes», «voyages d'études», «classes de ville», «de montagne», «de mer» ...
- Formation Pro-Vélo pour les élèves de 5^{ème} année, Brevet du Cycliste.
- Ecole du dehors.
- Mise en place du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) (théâtre, cinéma, exposition...) en collaboration avec le Centre Culturel de Durbuy.
- Participation aux journées sportives (de la 2^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire), organisées en collaboration avec le COD, aux cross organisés par l'Adeps et à la Danone Cup.
- Développement de comportements responsables quant aux économies d'énergie.
- Projet «pommes» avec réalisation de jus, confiture, sirop ...
- Projets fruits et légumes fournis par les producteurs locaux : maternelles et primaires.
- Projet «Moins de déchets à l'école, on a tous à y gagner».
- Participation active aux cérémonies patriotiques.
- Participation à la MESA.
- Projets : «Lis-moi, ... Lie-nous».
- Le massage ou le brain gym de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire.
- Visite du parcours symbolique de l'asbl «Territoires de la Mémoire» pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires.
- Sensibilisation à la mobilité en collaboration avec l'ASBL Forum pour la Mobilité.
- Utilisation du matériel d'orientation ECORGA.
- Projet Cyber Héros.



LES MAÎTRES spéciaux

Professeurs d'éducation physique :

Laurence NINANE – Guillaume KERSTEN
– Thibaut MARTIN

Professeurs de psychomotricité :

Sophie BERNARD – Romane LUDWIG

Professeurs de philosophie et de citoyenneté :

Cindy CROUQUET – Pascaline MICHAT
Muriel STUBBE – Marie PEPINSTER

Professeurs de religion catholique :

Cindy CROUQUET – Pascaline MICHAT

Professeurs de morale :

Muriel STUBBE – Michel BIHAIN

Professeur de religion protestante :

Myriam FRANCCQ

Professeur de religion islamique :

Fatma KARALI

Professeurs de néerlandais :

Véronique VANDERSTRAETEN (D.S.-D.M.)
Gert MARTENS (D.I.)
Jean-François BOUHON (D.I. – D.M.)

PERSONNEL D'ENTRETIEN :

Responsable : Cindy MOERS

Barvaux :

Marie ADDONISIO
Stéphanie BAUDELLOT
Cindy CNEUDE
Caroline DECROIX
Gabrielle MARCHAL
Nathalie ROUSSEAU

Bomal :

Isabelle LAMBERT
Laëtitia LAMBERT
Laëtitia SCHROOTEN

Borlon – Tohogne :

Cindy CNEUDE -
Céline NICOLAS/Cindy CNEUDE -
Fanny SCHROOTEN - Marie VIATOUR

Heyd – Izier :

Ana BRALIC
Cynthia DENILS
Marie-Louise MARCHAL/Anaïs
ROUSSEAU

Petithan :

Cynthia DENILS
Nathalie LECOMTE
Jennifer QUOIBION

Ouvrier responsable des écoles :

Marc ANTOINE

SERVICE de logopédie

Vu l'intérêt de pouvoir dépister et remédier au plus tôt aux difficultés d'apprentissage scolaire chez l'enfant, la Ville de Durbuy permet aux parents de recourir aux services de logopédie.

Et ce, au sein de chaque école.

Il y a une intervention de la Commune dans le coût des prestations logopédiques. Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de l'Echevine de l'Enseignement, auprès des directeurs d'école ou chez les logopèdes agréées par la Ville.

Alicia BAUDOIN : 0477/70.57.64

Justine BODSON : 0498/47.89.73

Laurence COMBLIN : 0479/42.40.02

Florence MATHIAS : 0496/27.87.74

INFORMATIONS

Par cycle, il faut entendre

5/8 (de la 3^{ème} maternelle à la fin de la 2^{ème} primaire)

8/10 (les 3^{ème} et 4^{ème} primaires)

10/12 (les 5^{ème} et 6^{ème} primaires)

Pour rappel :

- Les élèves de 3^{ème} et 5^{ème} années participeront à des évaluations externes non certificatives comme les années précédentes.
- Les élèves de 6^{ème} année participeront, en juin, à l'épreuve externe certificative en vue d'obtenir leur CEB (épreuve commune et obligatoire pour tous les réseaux).
- Les enfants qui ont atteint l'âge de 2,5 ans dans le courant du mois de septembre peuvent déjà être inscrits à l'école dès le premier jour de l'année scolaire.
- Depuis l'année scolaire 2020-2021, suite au Pacte d'excellence, l'obligation scolaire est maintenant d'application à partir de 5 ans !

Services offerts par la Ville de Durbuy

- Potage à midi.
- Suivi logopédique.
- Natation de la 3^e maternelle à la 6^e primaire.

Transports scolaires

Pour les transports scolaires, il est indispensable de prendre contact avec la direction de l'école.

Si votre domicile est situé dans un rayon de 4 km de l'école de votre choix, vous avez droit aux transports scolaires.

Si aucune école n'est dans un rayon de 4 km, les transports scolaires sont organisés pour l'école la plus proche de votre domicile.

Toutefois, s'il s'agit d'une ligne publique, il n'y a aucune démarche particulière à faire.

Formation

Depuis la rentrée scolaire 22-23, les cours peuvent être

suspendus à raison de 18 jours sur 6 années (avec un maximum de 5 jours par année scolaire) afin de permettre au personnel enseignant d'assister à des sessions de formation pédagogique.

Gratuité

Depuis la rentrée scolaire 21-22, les classes de maternelles bénéficient d'une subvention spécifique liée à la gratuité de l'enseignement. Cette somme est prioritairement destinée aux achats de fournitures classiques mais peut être également allouée pour des projets de classe (animations, sorties extérieures, ...).

Dès la rentrée 23-24, cette subvention concernera également les élèves de première et de deuxième primaires.

Seuls 3 types de frais peuvent être demandés dans leur intégralité :

- les droits d'accès à la piscine (pris en charge par le PO) ;
- les droits d'accès aux activités culturelles et sportives ;
- les frais liés aux séjours pédagogiques avec nuitée(s).

Pour ces années d'études, les langes, les mouchoirs, les collations, les boissons, les repas, le cartable, le plumier et la tenue sportive restent de la prérogative des parents.

Eveil aux langues

C'est une période d'apprentissage qui propose une ouverture à une diversité de langues, elle va permettre aux enfants de découvrir, explorer et comparer une variété de langues.

Depuis la rentrée 20-21, pour les enfants de maternelles, l'éveil aux langues fait partie intégrante de la grille horaire.

Depuis la rentrée scolaire 23-24, l'éveil aux langues est aussi dispensé aux enfants de première et de deuxième primaires.

Cours de néerlandais

Jusqu'à présent, seuls les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires bénéficiaient de 2 périodes de néerlandais. Dès la rentrée 23-24, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaires bénéficieront également de 2 périodes d'apprentissage de la langue.

ACCUEIL extra-scolaire

Vous ne viendrez plus chez nous par besoin mais par envie

Depuis maintenant plus de 15 ans, l'accueil extra-scolaire des écoles de la Ville de Durbuy est coordonné au niveau communal, reconnu et subsidié par l'ONE.

Tous les matins dès 7h30 et de 16h00 à 17h30 (12h à 13h le mercredi), dans chacune des implantations communales, vos enfants peuvent être accueillis par des professionnelles de l'Enfance.

Si vous désirez une plage horaire plus longue, l'accueil centralisé, organisé à l'école communale de Barvaux, est ouvert jusque 18h30 (12h-18h30 le mercredi). Les enfants y sont conduits en bus au départ de leur implantation.

Le mercredi après-midi, des animations sont organisées à l'accueil centralisé, de 13h30 à 16h30.

Des animations différentes sont proposées aux enfants chaque semaine. Celles-ci sont variées et adaptées à l'âge des enfants. Le programme vous est communiqué dès la première présence de l'enfant (sous réserve de changement) et est rappelé par période dans le Canard des Écoles.

Nous proposons différentes activités mensuelles : sport, cuisine, création de bricolages. Nous organisons également

des activités plus ponctuelles en fonction de la saison, des fêtes ou des animations de la région (concours...). nous collaborons aussi beaucoup avec nos partenaires communaux, tels l'Office Animation Loisirs, le Centre Omnisports de Durbuy pour toutes les activités sportives, la Bibliothèque, le Centre Culturel de Durbuy...

Depuis la création de notre accueil extrascolaire, nous pouvons accueillir des enfants différents qui souffrent de déficiences mentales. Les deux types d'accueil fonctionnent ensemble sur un projet commun avec des animateurs spécialisés, sur demande.

Afin que toutes ces animations se déroulent le mieux possible, nous demandons aux parents de ne pas venir chercher leur(s) enfant(s) avant 16h30 et de prévoir une tenue ou un équipement adapté aux activités.

Les accueils et les animations sont facturés au parent fiscalement responsable. Le tarif est de à 0,25€ du 1/4h . Un forfait de 5€ est demandé pour les animations du mercredi après-midi. Les frais liés à l'accueil de votre enfant sont déductibles fiscalement.

1. Accueil extra-scolaire du mercredi après-midi : Anne Collienne, Caroline Decroix, Cindy Moers et Céline Nicolas.

2. Responsable :
Anouchka Mailleux
0473 30 17 71

Une après-midi découverte

GRATUITE

Bohon

TROUVEZ VOS STAGES
ET ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES
POUR 2023-2024

Mercredi
30 août
de 15h à 19h

Venez découvrir et tester
de **nombreuses activités**
proposées aux **moins de 13 ans.**

Différentes associations de notre Commune
seront présentes pour vous informer
et répondre à vos questions.

Inscriptions possibles le jour même.



Durbuy

L'ÉCOLE de devoirs



Couleurs de Vivre

École de devoirs ET lieu de vie

Notre mission?

Couleurs de Vivre est un lieu de vie, où on organise un accompagnement aux devoirs, en plus de proposer des activités ludiques, culturelles (avec le CEC lors de nos jeudi CREA), sportives et citoyennes pour apprendre à vivre ensemble. On y mène des actions et des projets pour former des CRACS (des jeunes Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires)

Quand?

Les lundi, mardi et jeudi, de 16 à 18h

Combien ça coûte?

C'est gratuit!

Où?

À l'ancienne maison communale
Grand rue 24 à Barvaux s/O

Contact ?

Via la direction
de l'école
de votre enfant

Par qui?

1 coordinatrice
soutenue par une équipe
d'animateurs soucieux
d'accompagner au mieux
votre enfant

Organisé par ...

Office Animation Loisirs
en collaboration
avec la Ville de Durbuy



LA MAISON de L'Enfance

Comme vous le savez, à la Maison de l'Enfance, nous sommes là pour répondre à vos questions et vous proposer des solutions ou des orientations dans la majorité des domaines qui touchent l'Enfance et la Petite Enfance.

Beaucoup de services et de personnes-ressources y sont présentes pour vous informer sur les nombreuses possibilités qui existent dans notre Commune :

- L'ONE.
- La crèche des Tamarins.
- La crèche de la Maison de l'Enfance (qui regroupe les Libellules et l'Alouette).
- Les accueillantes conventionnées du Cerf-volant.
- La psychomotricité.
- L'Accueil Temps Libre.
- Les écoles ...

Afin de développer et de promouvoir les activités enfance 0-12 ans dans notre Commune, différents moyens sont mis à votre disposition :

- Un lieu commun : la Maison de l'Enfance.
- Une personne de référence : Anouchka Mailloux.
- Un Canard des Écoles pour les activités des 2,5-12 ans.
- Le site internet de la Ville de Durbuy.



De plus, nous nous réunissons régulièrement dans le cadre de deux Commissions :

- La CPE : Commission de la Petite Enfance, qui traite des sujets spécifiques pour les enfants de 0 à 6 ans.
- La CCA-CPE : Commission Communale de l'Accueil Temps Libre, qui traite des sujets spécifiques pour les enfants de 0 à 12 ans.

Ces deux Commissions ont pour objectifs de réfléchir et de se coordonner sur la qualité et la quantité de l'accueil à destination des futurs parents, des parents et des enfants sur le territoire de la Ville de Durbuy et de relayer ces informations auprès de vous. Voici quelques partenaires avec lesquels nous travaillons régulièrement :

- L'ONE.
- La Bibliothèque.
- Le Service de psychomotricité.
- L'Accueil Temps Libre.
- L'Echevinat de la Petite Enfance, Enfance et Enseignement.
- Tous les milieux d'accueil.
- La Ludothèque.
- Le Plan de Cohésion Sociale.
- Le Centre Omnisport de la Ville de Durbuy.
- Le Centre Culturel.
- La Leache League.
- L'Office Animations Loisirs.
- L'école de devoirs ...

Toute personne qui propose une activité pour les 0-12 ans et qui a envie de la faire connaître, à partir du moment où l'activité proposée est en accord avec nos valeurs, peut contacter Anouchka Mailloux, la Coordinatrice Enfance pour la Ville de Durbuy. Enfin, si vous souhaitez d'autres renseignements ou participer aux prochaines réunions en tant que partenaire au sein de notre Commission Communale de l'Accueil Temps Libre, vous pouvez prendre contact avec Anouchka MAILLEUX - 0473 30 17 71.

LE CENTRE P.M.S.



Centre PMS Libre 1

Le centre PMS et les écoles communales de Durbuy...

Régulièrement, des membres de notre équipe passent dans les écoles de votre commune. Leur travail consiste à **aider au développement** de chaque élève. A cette fin, ils prennent en compte les **aspects psychologiques, médicaux et sociaux** qui influencent l'évolution personnelle des enfants.

Lorsque nous recevons une demande, nous mettons tout en œuvre pour l'écouter et lui donner la suite la plus adéquate possible. Pour rappel, notre service est indépendant de l'école et entièrement gratuit, nous ne travaillons pas sous la contrainte (nous ne réalisons notre travail qu'à la demande) et nous sommes tenus au secret professionnel.

Lors d'entretiens ou de rencontres, nous sommes amenés à **écouter** ce que vivent les élèves, à **réfléchir** avec les parents sur les questions qu'ils se posent en rapport avec la scolarité et/ou l'éducation de leur(s) enfant(s), à soutenir des difficultés d'apprentissages et/ ou relationnelles, etc.

Dans un climat de sécurité, de respect et de confiance et grâce à différents supports ludiques, nous réalisons également des **actions collectives** pouvant porter sur tous les sujets en lien avec notre objectif de départ (par exemple : passage des maternelles au primaire et du primaire au secondaire, groupes de parole régulés...).

Tout cela s'avère très riche et nous nous réjouissons de poursuivre ces collaborations en 2023-2024.



Pour nous contacter



Avenue de la Toison d'Or, 72
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084/31.10.82
E-mail : : pms.marche1@aopl.be

Fermeture du 9 juillet au 21 août inclus

Athénée Royal Marche-Barvaux-Bomal

Site internet : www.atheneemarchebomal.be

Facebook : Athénée Royal Barvaux-Bomal classes maternelles et primaires

BARVAUX



Route de Marche, 6
6940 Barvaux
086/21.10.73

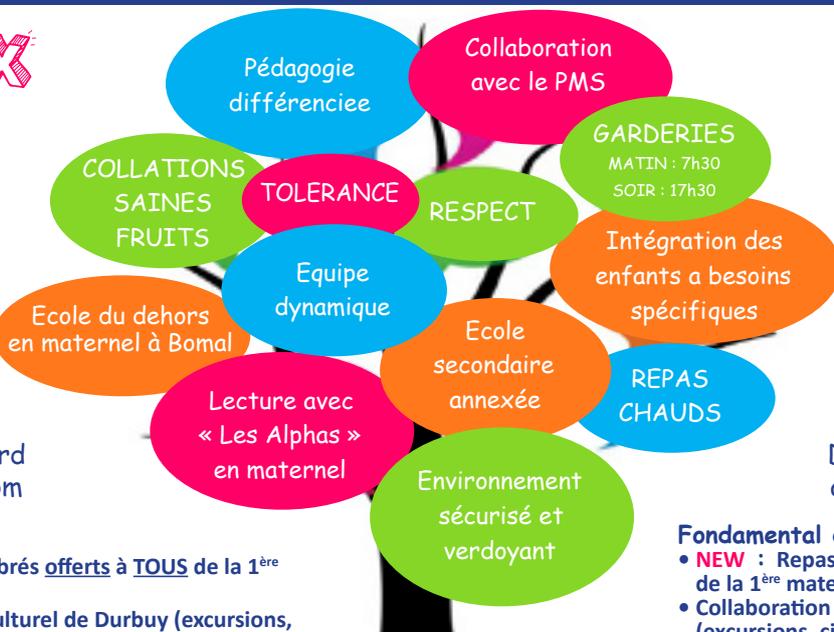
Direction : Delphine Henard
arbarvauxbomal@gmail.com

Fondamental de Barvaux :

- **NEW** : Repas chauds et équilibrés offerts à TOUS de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire!
- Collaboration avec le Centre Culturel de Durbuy (excursions, cinéma, théâtre,...)
- Leçons d'éveil travaillées en cycle 5-8 ans
- Ateliers : bricolage, culinaire, éveil musical...
- Classes de dépaysement

HORAIRE SCOLAIRE :

- de 8h50 à 11h50 et de 13h00 à 15h40
- mercredi de 8h50 à 11h50



BOMAL



Rue du Nofiot, 20
6941 Bomal
086/21.91.25

Direction : Delphine Henard
arbarvauxbomal@gmail.com

Fondamental de Bomal :

- **NEW** : Repas chauds et équilibrés offerts à TOUS de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire!
- Collaboration avec le Centre Culturel de Durbuy (excursions, cinéma, théâtre,...)
- Partenariat avec l'internat autonome de My-Ville-Ferrières
- Classes de dépaysement
- Poursuite de l'école du dehors en maternel

HORAIRE SCOLAIRE :

- de 8h45 à 11h40 et de 12h50 à 15h30
- mercredi de 8h45 à 11h50



PERMANENCES : jusqu'au 11/07 et à partir du 16 août de 9h30 à 13h00 ou sur rendez-vous.

Enseignement secondaire de BOMAL

Rue du Nofiot, 1 6941 Bomal - 086/21.91.20 - direction.adj@armbb.be

Options diversifiées

GENERAL

Formation commune et options à sélectionner suivant le degré telles que :

- Sciences, sciences économiques, langues, mathématiques, remédiations, maçonnerie, théâtre, éducation physique,...

TECHNIQUE

Techniques sociales, agent d'éducation, animateur

CEFA

Agent(e) polyvalent de maintenance du bâtiment, auxiliaire de magasin, commis(e) de cuisine, vendeur (euse), maçon(ne), restaurateur (trice), gestion TPE.

PERMANENCES : du 10/07 au 14/07 et du 21/08 au 25/08 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

SPIRIT OF ST LUC



Si vous croyez que votre vie,
que celle des autres valent la peine,

PENSEZ À VOUS

AFFILIER AU CMH :

gratuité des interventions :

- 30 € pour une carte individuelle
- 47 € pour une carte familiale



Infos et renseignements : Jean Maquoi
0478 345 845 - jean.maquoi@skynet.be
CMH 086/45 03 39

TOHOOGNE

Dimanche 5 mai 2024

FÊTE DE L'HÉLICO



LA MAISON
Counasse
Cultivons la différence

www.maisoncounasse.be — Proxy Ferrières • AD Barvaux • AD Hotton



PROXY FERRIÈRES - 086.40.02.27

Rue Pré du Fa, 6a - 4190 FERRIÈRES
du lundi au samedi de 8h00 à 19h,
et le dimanche et les jours fériés de 8h à 18h00.

AD BARVAUX - 086.36.60.08

Rue Petit-Barvaux, 6 - 6940 BARVAUX s/O
du lundi au samedi de 8h00 à 19h,
et le dimanche et les jours fériés de 8h à 18h00.

AD HOTTON - 084/32.20.24

Rue de la Scierie, 9 - 6990 HOTTON
du lundi au samedi de 8h00 à 19h,
et le dimanche et les jours fériés de 8h à 18h00.

Un nouveau site web ?

Appelez Pierre
au 0495 807 112



086 84 01 37

Voie Michel 92 - 6940 Durbuy

